



Budget 2010

Des choix qui font plaisir aux patrons

Le Premier Ministre a qualifié le projet de loi de finances 2010 de « budget pour la reprise ».

On cherchera en vain dans le texte présenté en Conseil des Ministres, sur quoi François FILLON était cette appréciation.

Les choix opérés s'inscrivent dans la continuité rigoureuse de ceux des années précédentes, choix qui ont nourri la crise.

Les seuls gagnants sont les entreprises et les titulaires de revenus financiers. Les entreprises se voient gratifiées d'aides supplémentaires notamment au travers de la suppression de la taxe professionnelle. Cette dernière mesure va leur rapporter 12 milliards d'euros de plus. Les contribuables les plus fortunés continueront à profiter du bouclier fiscal leur permettant de réduire leurs impôts. Pour leur part, les financiers vont empocher 42,5 milliards d'euros au titre de l'intérêt de la dette de l'Etat.

A l'inverse, les ménages vont payer la taxe carbone, l'augmentation du forfait hospitalier. Les indemnités journalières accidents du travail pourraient devenir imposables sur la base d'un amendement parlementaire annoncé.

Dans un contexte du recul de l'activité économique, de baisse de l'emploi et de hausse du chômage, les cadeaux fiscaux et les dépenses liées à la dette entraînent une dégradation des comptes publics. François FILLON en profite pour réduire les dépenses utiles aux services publics. 34 000 postes seront supprimés, dont 16 000 dans la seule Education Nationale.

La Cgt récuse cette politique. Il n'y a pas de « mur de la dette publique » mais une dégradation des comptes publics et sociaux qui s'explique avant tout par la faiblesse de l'emploi et de l'activité économique et par les choix du gouvernement qui privilégient les détenteurs de capitaux et les ménages fortunés.

Pour améliorer les comptes sociaux et publics, il faut avant tout relancer l'emploi et l'activité économique. La Cgt exige 6 mesures immédiates :

- conditionner les aides accordées aux entreprises aux résultats obtenus en termes d'emploi et d'investissement productif ;
- stopper la diminution des emplois publics ;
- supprimer le bouclier fiscal ;
- mettre à plat les niches fiscales et supprimer celles qui n'ont plus aucune justification économique ou sociale ;
- augmenter le nombre de tranches de l'impôt sur le revenu et les taux marginaux sur les tranches de revenu les plus hautes ;
- fixer l'impôt sur les sociétés en fonction du bilan des entreprises en termes d'emploi et d'investissement productif.

Les salariés porteront ces exigences à l'occasion de la journée intersyndicale de mobilisation et d'action du 7 octobre.

Montreuil, le 30 septembre 2009